



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

CHANGEONS

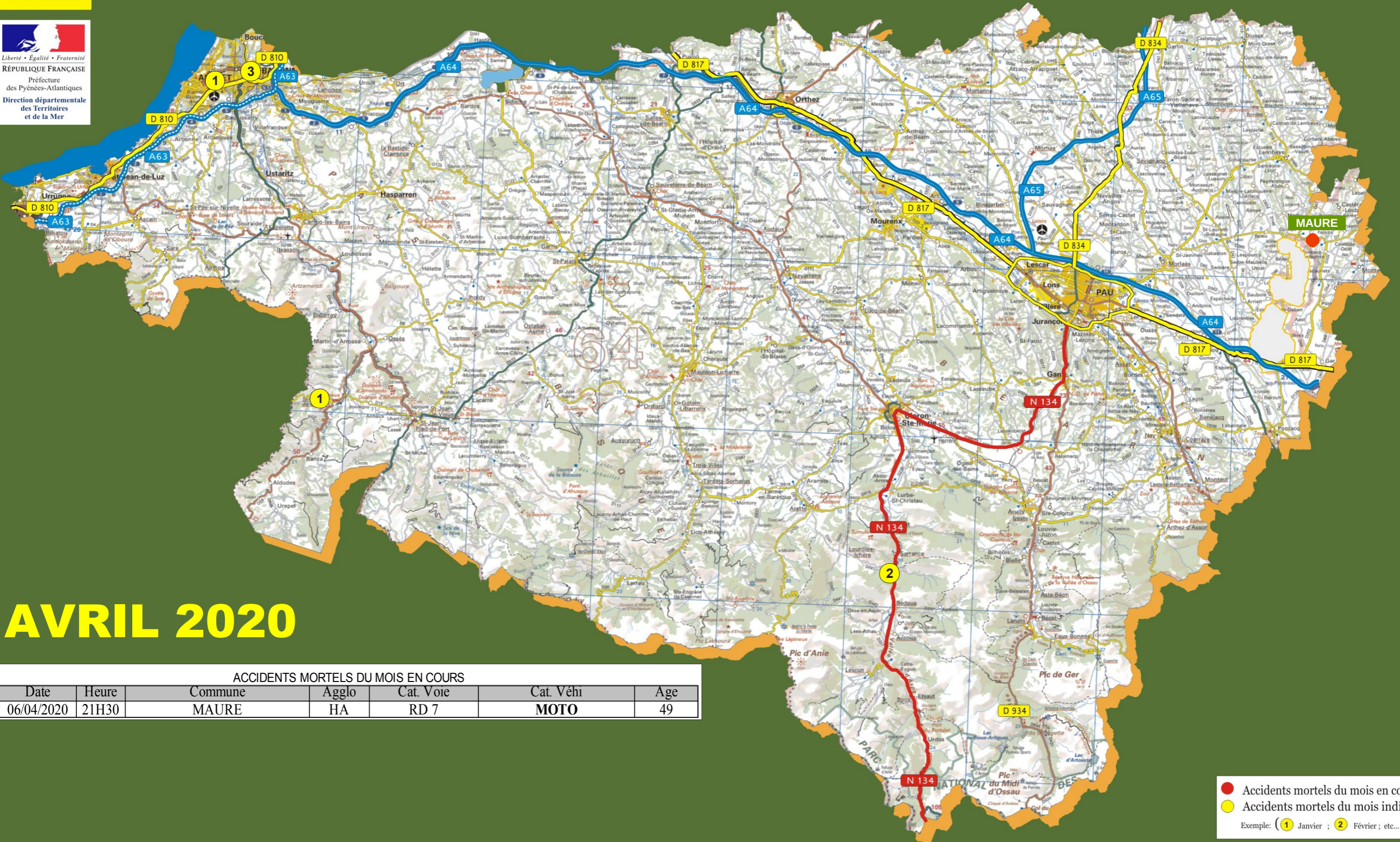


Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture
des Pyrénées-Atlantiques
Direction départementale
des Territoires
et de la Mer

PYRÉNÉES ATLANTIQUES

Bulletin mensuel d'information de l'observatoire départemental de sécurité routière



AVRIL 2020

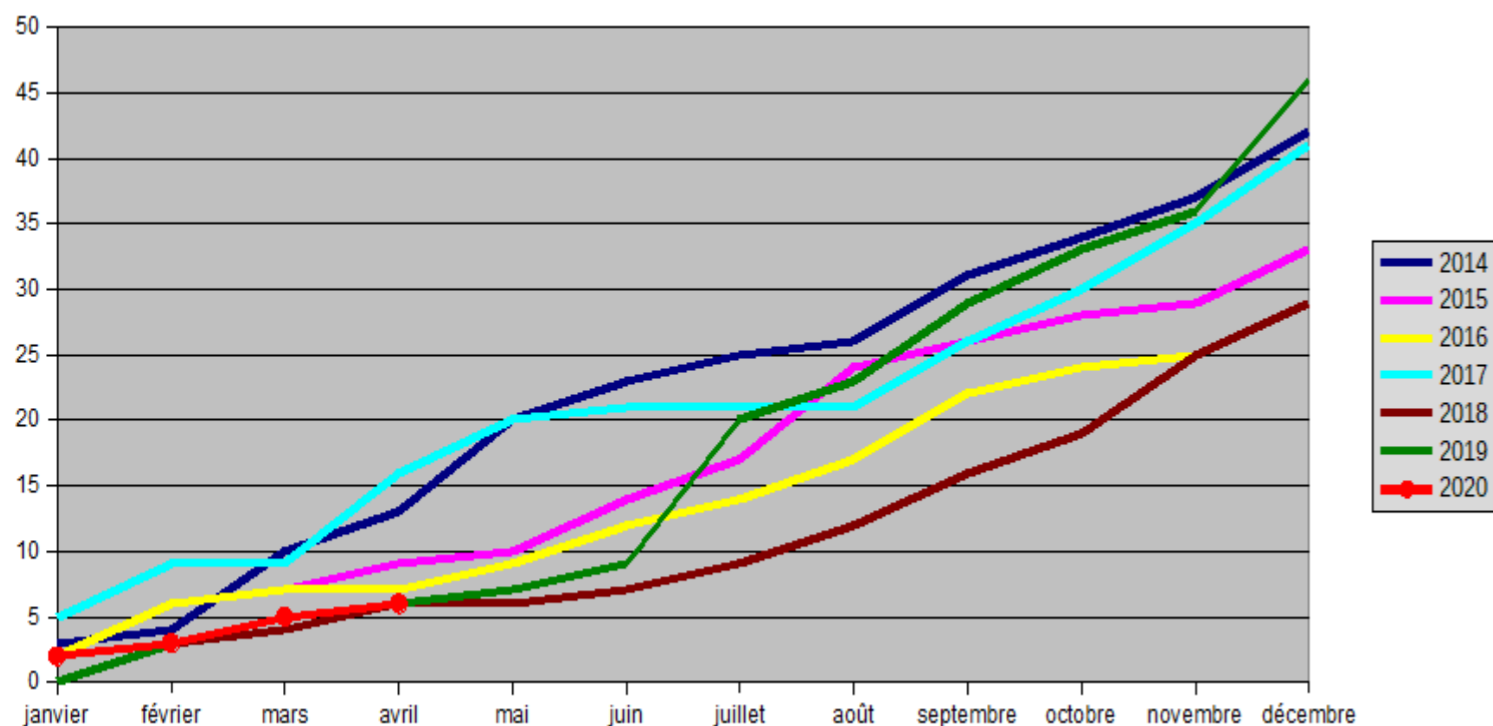
Les chiffres*

2019	Janv*	Fév*	Mars*	Avril*	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Octo	Nov	Déc	Cumul 04 mois
Accidents	38	54	64	51	78	59	74	64	86	99	73	95	207
Tués	0	3	2	1	1	2	11	3	6	4	3	10	6
Blessés hospitalisés	13	21	15	17	26	17	27	13	17	21	18	23	66
Blessés légers	36	39	57	48	73	49	63	56	95	88	66	77	180

2020 *	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Octo	Nov	Déc	Cumul 04 mois
Accidents	72	79	41	12									204
Tués	2	1	2	1									6
Blessés hospitalisés	15	19	10	3									47
Blessés légers	65	83	36	9									193

Janv * (chiffres issus des données consolidés)
2019 * chiffres issus des remontés rapides)

Courbe des tués en cumulé sur 7 ans



Tendances AVRIL 2020:

Le nombre d'accidents (12) est en forte baisse par rapport à avril 2019 (51 accidents), soit une diminution de -76% (-39), ainsi que le nombre de BNH (9) avec -81 % (-39) et BH (3) avec -82 % (-14).

Tués:

Le nombre de tués est stable avec comme en avril 2019, 1 tué en avril 2020.

Victimes par catégories:

Baisse dans les catégories, VELO -80 % (-8), CYCLOMOTEUR -85 % (-11), MOTO -78 % (-7), VL -89 % (-25), PL+BUS -100 % (-1), AUTRES (-2).
Hausse dans la catégorie PIETON +33 % (+1)

Victimes par ages:

Baisse dans les tranches : 0-13ans -67 % (-2), 14-24 ans -94 % (-15), 25-44ans -81 % (-13), 45-64ans -87 % (-13), 65 ans et plus -55 % (-6).

Causes ou infractions présumées:

Les causes majeures relevées restent le « défaut de maîtrise » ou « vitesse excessive eu égard aux circonstances », le « refus de priorité » et le « défaut de maîtrise + alcool »

Accident:

Un accident corporel (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :

- provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux
- survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;
- implique au moins un véhicule.

Usagers:

Un accident corporel implique un certain nombre d'usagers. Parmi ceux-ci, on distingue :

- les indemnes : impliqués non décédés et dont l'état ne nécessite aucun soin médical
- les victimes : impliqués non indemnes.

Parmi les victimes, on distingue :

- les tués : toute personne qui décède sur le coup ou dans les trente jours qui suivent l'accident
- les blessés : victimes non tuées

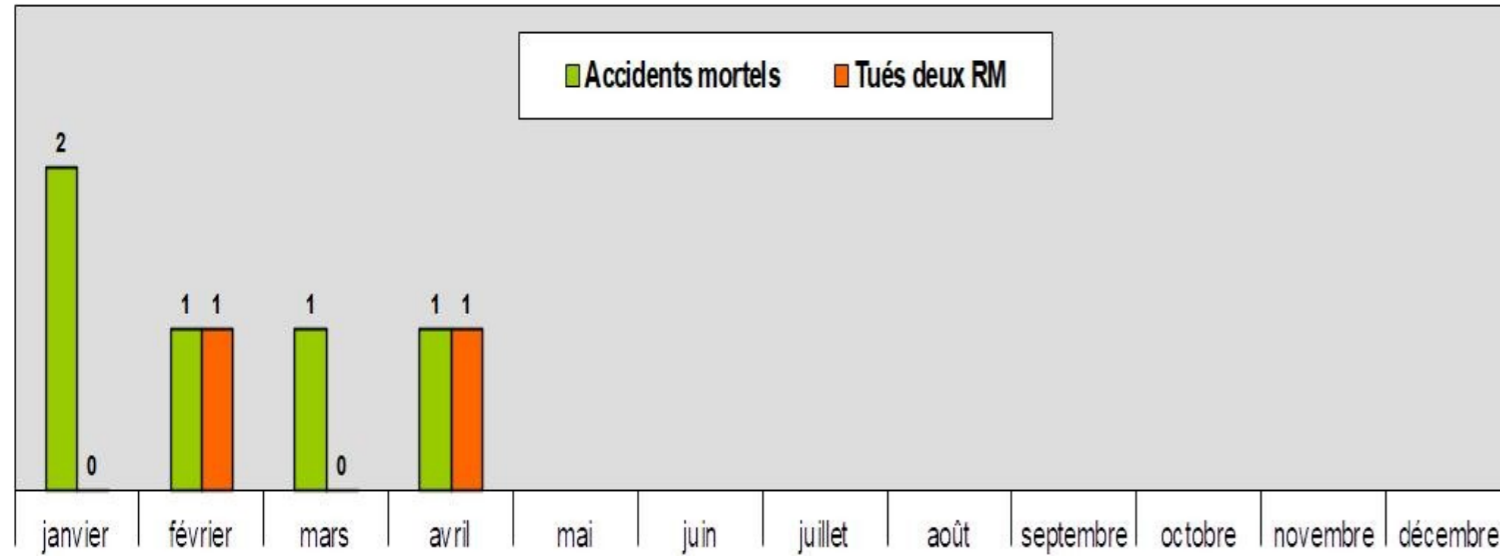
Parmi les blessés, on distingue :

- les blessés hospitalisés (BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures
- les blessés légers (BL) : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures.

Arrêté du 27 mars 2007 - NOR : EQUS0700567A

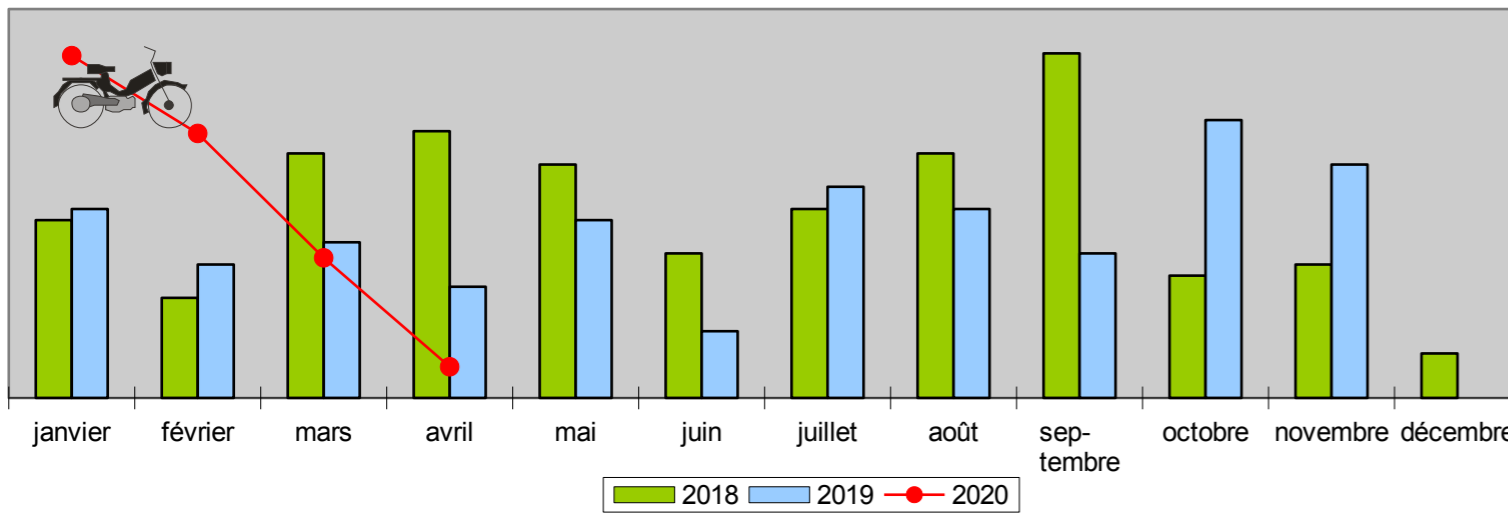
Les DEUX ROUES MOTORISES en 2020

Nombre de tués en 2 RM impliqués dans des accidents mortels

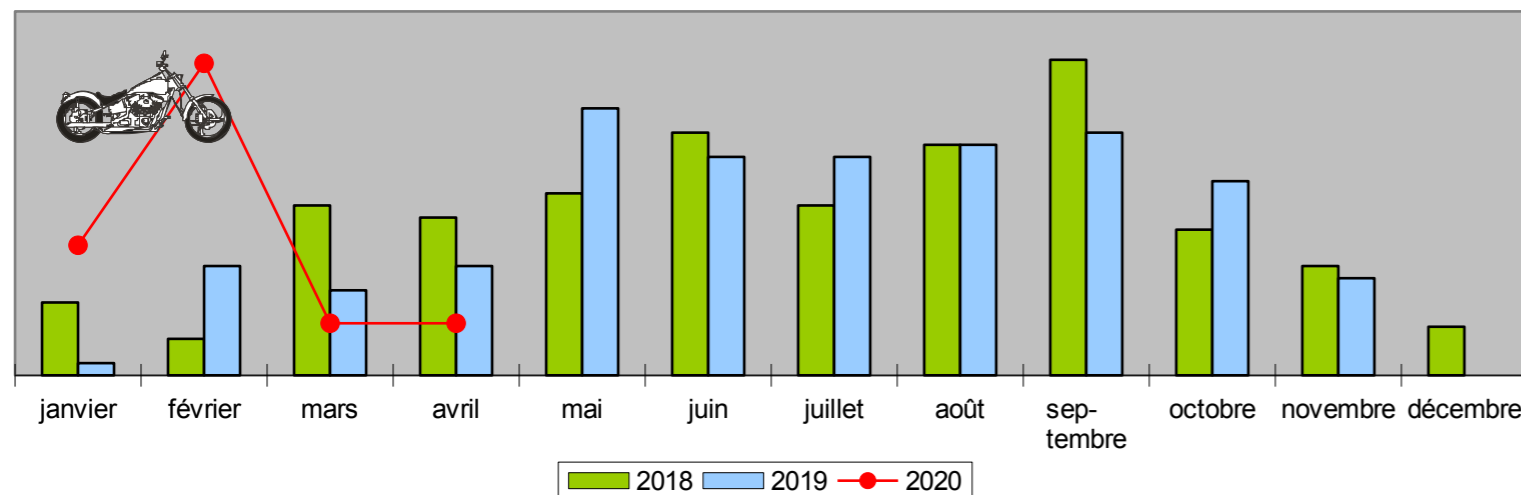


Répartition des victimes de 2 RM suivant la catégorie d'engins

Victimes deux roues motorisés (< 50cc) sur trois ans

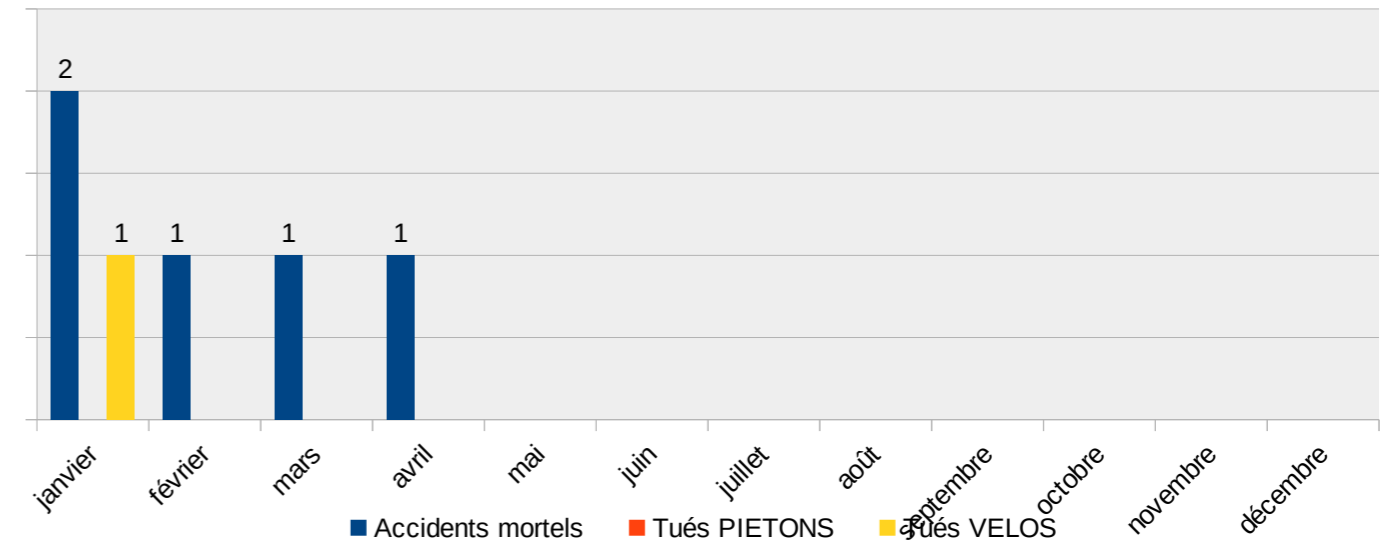


Victimes deux roues motorisés (>50cc) sur trois ans

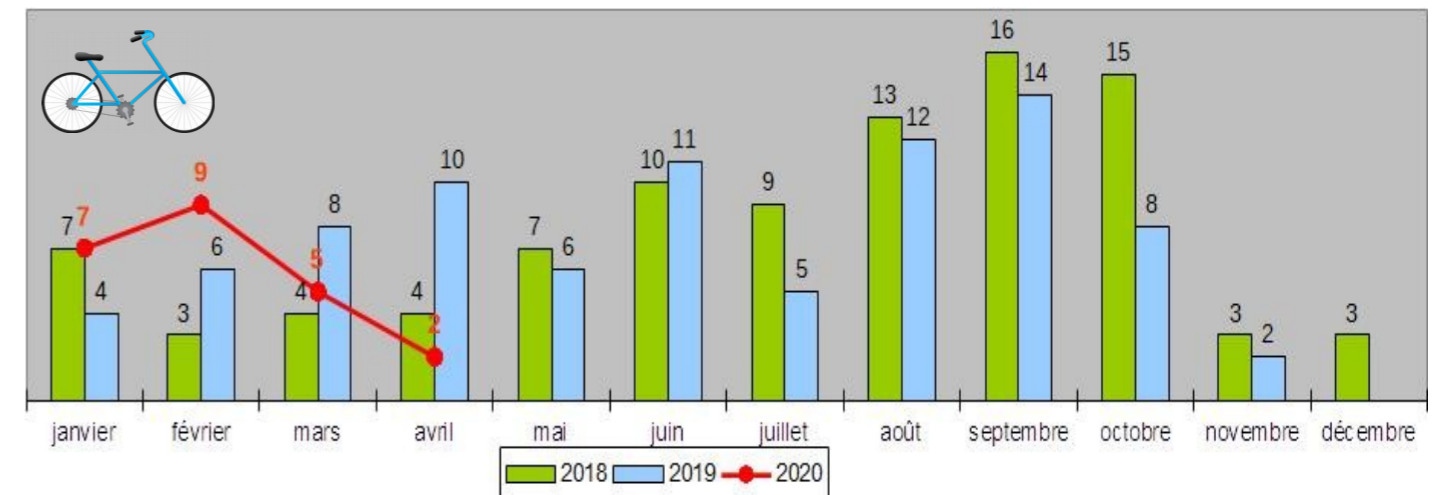
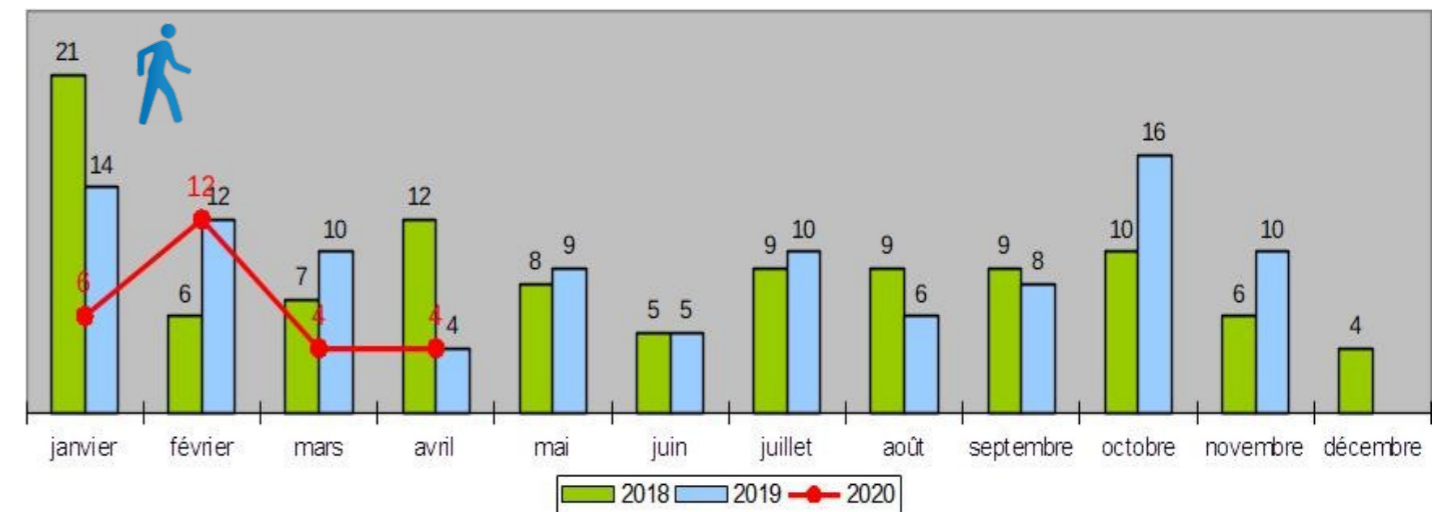


Les PIETONS et VELOS en 2020

Nombre de tués PIETONS et VELOS impliqués dans des accidents mortels



Répartition des victimes suivant la catégorie PIETONS et VELOS



Pour mémoire les accidents mortels de l'année en cours.

Janvier

ACCIDENTS MORTELS DU MOIS EN COURS

Date	Heure	Commune	Agglo	Cat. Voie	Cat. Véhi	Age
08/01/2020	09H35	ANGLET	AGGLO	VC	VL/VELO	84
12/01/2020	17H45	ST ETIENNE DE BAÏGORRY	HA	RD 949	VL seul	38

Février

ACCIDENTS MORTELS DU MOIS EN COURS

Date	Heure	Commune	Agglo	Cat. Voie	Cat. Véhi	Age
03/02/2020	17H20	SARRANCE	HA	RN 134	MOTO/VL	21

Mars

ACCIDENTS MORTELS DU MOIS EN COURS

Date	Heure	Commune	Agglo	Cat. Voie	Cat. Véhi	Age
31/03/2020	17H45	BAYONNE	AGGLO	VC	VU	43 et 64

Avril

ACCIDENTS MORTELS DU MOIS EN COURS

Date	Heure	Commune	Agglo	Cat. Voie	Cat. Véhi	Age
06/04/2020	21H30	MAURE	HA	RD 7	MOTO	49

Mai

Juin

Juillet

Août

Septembre

Octobre

Novembre

Décembre

CYCLOMOTEUR: 2 roues motorisés (2RM) < 50 cm³
MOTO: 2 roues motorisés (2RM) > 50 cm³